

CIRCONSCRIPTION DE :

Personne de contact :

Adresse de livraison :

Tél. :

Fax :

E-mail :

## ELECTIONS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU 9 JUIN 2024

### BUREAU PRINCIPAL DE CIRCONSCRIPTION **A**

Quantité	Désignation
	FARDE DE TRAVAIL contenant les instructions, le calendrier et les différentes formules nécessaires au bon fonctionnement du bureau principal de circonscription <b>A</b> .
	<b>BULLETINS DE VOTE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlèvement du papier électoral auprès des services compétents.</li> <li>• Composition et mise en page : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulletin projet (arrêté provisoire)</li> <li>- Bon à tirer (arrêté définitif)</li> </ul> </li> <li>• Impression et pliage</li> <li>• Conditionnement en colis sécurisés (boîtes carton double cannelure et cerclage) des bulletins de vote en nombre nécessaire pour chaque bureau de vote (nombre d'électeurs + 10% de réserve).</li> <li>• Adressage direct des colis aux Présidents des différents bureaux de vote des communes composant la circonscription - Listing informatisé des Présidents fourni par vous.</li> <li>• Dépôt postal sous loi électorale et recommandé avec code-barre (traçabilité) + récépissé postal.</li> <li>• Procès verbal d'utilisation du papier électoral.</li> </ul>
	<b>AVIS DE CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS</b> Mardi XX mars 2024 - Date ultime à laquelle les présidents des bureaux principaux de collège et des bureaux principaux de circonscription publient dans toutes les communes du collège ou de la circonscription un avis fixant le lieu et rappelant les jours et heures auxquels ils recevront les présentation des candidats. <i>Affiches envoyées à chaque commune de la circonscription en nombre suffisant + réserve au palais.</i>
	<b>AVIS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS POUR L'ÉLECTION DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS</b> Avis sous forme de bulletin de vote avec informations des candidats et instructions pour l'électeur. <i>Affiches envoyées à chaque commune de la circonscription en nombre suffisant + réserve au palais.</i>
	<b>ELECTEURS BELGES À L'ÉTRANGER (MODE 3,4 ET 5) - Date ultime le jeudi XX mai 2024</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi au SPF Affaires étrangères des bulletins de vote pour les électeurs de la circonscription résidant à l'étranger ayant opté pour les modes de vote 3 et 4.</li> <li>• Confection et envoi aux postes diplomatiques des enveloppes électorales contenant les bulletins pour l'élection de la Chambre des représentants pour les électeurs résidant à l'étranger (Mode 5) - Conjointement aux bulletins pour l'élection du Parlement européen.</li> </ul>

Le ..... 2024

Signature